



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GARD

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°30-2016-151

PUBLIÉ LE 23 SEPTEMBRE 2016

Sommaire

Préfecture du Gard

30-2016-09-19-002 - Arrêté autorisant le déclassement d'un bien immobilier dépendant du domaine public ferroviaire situé sur le territoire de la commune de Castillon du Gard (3 pages)

Page 3

30-2016-09-19-003 - Arrêté autorisant le déclassement d'un bien immobilier dépendant du domaine public ferroviaire situé sur le territoire de la commune de La Grand Combe (3 pages)

Page 7

Préfecture du Gard

30-2016-09-19-002

Arrêté autorisant le déclassement d'un bien immobilier
dépendant du domaine public ferroviaire situé sur le
territoire de la commune de Castillon du Gard

*Arrêté autorisant le déclassement d'un bien immobilier dépendant du domaine public ferroviaire
situé sur le territoire de la commune de Castillon du Gard*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction des Ressources Humaines
et des Moyens de l'Etat

Bureau de la Coordination et
du Contentieux Général
Réf. : DRHME/B2CG

Nîmes, le 19 septembre 2016

ARRETE

autorisant le déclassement d'un bien immobilier dépendant du domaine public ferroviaire situé sur le territoire de la commune de Castillon du Gard

.....
LE PREFET DU GARD
Chevalier de la Légion d'honneur

- Vu** le code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L.2141-1;
- Vu** le code des transports et notamment son article 2111-21;
- Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions;
- Vu** la loi n°2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire ;
- Vu** le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements ;
- Vu** le décret n° 2015-140 du 10 février 2015 et notamment ses articles 50 et 51-2 ;
- Vu** l'arrêté de la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant le montant de la valeur des biens du domaine public ferroviaire au-dessous duquel les décisions de déclassement sont autorisées par le préfet;
- Vu** la demande présentée par la société YXIME , Agence de Montpellier par courrier du 10 août 2016 reçu en préfecture;
- Vu** les documents attestant de l'accomplissement des formalités préalables de consultation et d'information des collectivités territoriales et de l'autorité de régulation des activités ferroviaires;

Hôtel de la Préfecture – 10 avenue Feuchères – 30045 NIMES CEDEX 9
Tél : 04.66.36.40.40 – Fax : 04.66.36.00.87 – www.gard.gouv.fr

Vu l'avis de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées du 10 août 2016 sur ce projet de déclassement ;

Sur la proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard ;

ARRETE

Article 1er : Est autorisé le déclassement, d'un bien immobilier dépendant du domaine public ferroviaire, situé à Castillon du Gard , cadastré 0C n°584 d'une surface de 155 m², figuré en jaune au plan ci annexé.

Article 2 : L'autorisation de déclassement prendra effet à la date de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Gard et le directeur de YXIME sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

le Préfet,
Pour le Préfet,
le Secrétaire Général



François LALANNE

Département :
GARD

Commune :
CASTILLON-DU-GARD

Section : C
Feuille : 000 C 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 07/06/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
NIMES 2
67 RUE SALOMON REINACH 30032
30032 NIMES CEDEX 1
tél. 04.66.87.60.67 -fax 04.66.87.60.67
cdif.nimes-2@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Préfecture du Gard

30-2016-09-19-003

Arrêté autorisant le déclassement d'un bien immobilier
dépendant du domaine public ferroviaire situé sur le
territoire de la commune de La Grand Combe

*Arrêté autorisant le déclassement d'un bien immobilier dépendant du domaine public ferroviaire
situé sur le territoire de la commune de La Grand Combe*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction des Ressources Humaines
et des Moyens de l'Etat

Bureau de la Coordination et
du Contentieux Général
Réf. : DRHME/B2CG

Nîmes, le 19 septembre 2016

ARRETE

autorisant le déclassement d'un bien immobilier dépendant du domaine public ferroviaire situé sur le territoire de la commune de LA GRAND COMBE

.....
LE PREFET DU GARD
Chevalier de la Légion d'honneur

- Vu** le code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L.2141-1;
- Vu** le code des transports et notamment son article 2111-21;
- Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions;
- Vu** la loi n°2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire ;
- Vu** le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements ;
- Vu** le décret n° 2015-140 du 10 février 2015 et notamment ses articles 50 et 51-2 ;
- Vu** l'arrêté de la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant le montant de la valeur des biens du domaine public ferroviaire au-dessous duquel les décisions de déclassement sont autorisées par le préfet;
- Vu** la demande présentée par la société YXIME , Agence de Montpellier par courrier du 17 août 2016 reçu en préfecture;
- Vu** les documents attestant de l'accomplissement des formalités préalables de consultation et d'information des collectivités territoriales et de l'autorité de régulation des activités ferroviaires;

Hôtel de la Préfecture – 10 avenue Feuchères – 30045 NIMES CEDEX 9
Tél : 04.66.36.40.40 – Fax : 04.66.36.00.87 – www.gard.gouv.fr

Vu l'avis de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées du 16 juin 2016 sur ce projet de déclassement ;

Sur la proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard ;

ARRETE

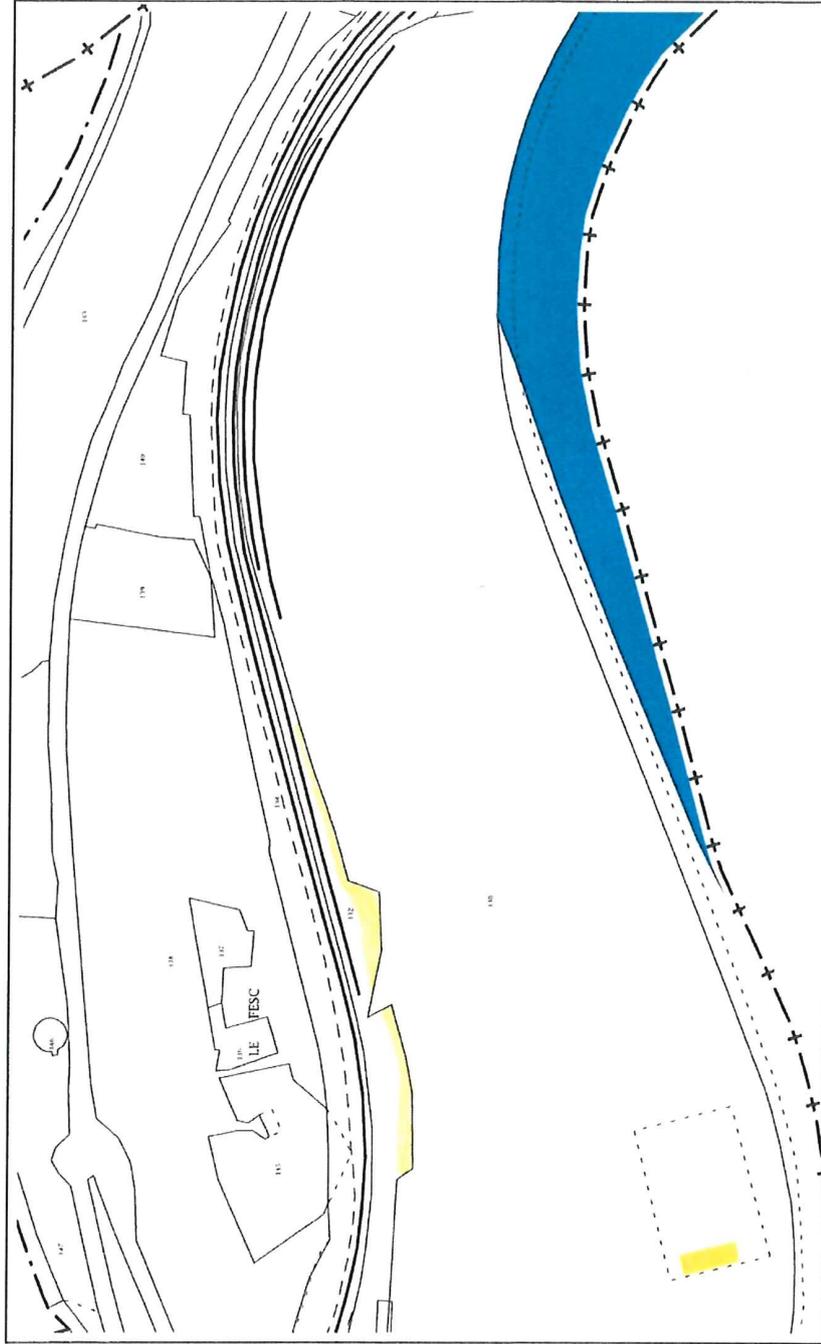
Article 1er : Est autorisé le déclassement, d'un bien immobilier dépendant du domaine public ferroviaire, situé à La Grand Combe, cadastré AR n° 132 d'une surface de 814 m², figuré en jaune au plan ci annexé.

Article 2 : L'autorisation de déclassement prendra effet à la date de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Gard et le directeur de YXIME sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

le Préfet,
Pour le Préfet,
le Secrétaire Général


François LALANNE



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

© 2014 Membre des Établissements publics de l'État

Impression non normalisée du plan cadastral